

# Partie I

## Chapitre II

### **Pourquoi la Confrérie a-t-elle créé une charte ?**

*Rédigé par Olivier Deweerdt*

Un article sur notre Charte pour les 30 ans de notre vignoble ? Et pourquoi pas pardi ! En voilà une bonne idée ☺

Je dois bien vous avouer que j'ai été agréablement surpris par la demande de Richard et du CA, en novembre 2018, de rédiger un article sur le comment du pourquoi d'un tel document, sujet qui peut sembler moins accrocheur en comparaison avec d'autres thèmes comme la viticulture, la viniculture, les voyages, les visites guidées, ...

Avec cet article, je veux donc vous convaincre, si ce n'est déjà fait, de la valeur ajoutée d'une charte et de son existence dans une association en général, et dans la nôtre en particulier !

Reprenons donc par le début : qu'est-ce qu'une Charte, et comment l'idée m'est venue en 2009, alors très jeune membre du CA, de soumettre un tel document d'abord au CA et ensuite à l'AG.

Sans rentrer dans trop de détails techniques, dans un contexte identifié et particulier, toute organisation doit avoir une raison d'être (la mission), un objectif idéal à atteindre (la vision), et une méthode pour y arriver (la stratégie, qui se décline ensuite en actions concrètes annuelles). Si ces 3 éléments restent informels et ne sont

pas décrits, la déviation (in)volontaire reste toujours possible, ce qui peut mener, risque ultime, à la disparition pure et simple de l'organisation. Par le formalisme au travers d'une charte, on obtient un fil rouge, un guide, une direction à suivre qui nous assure année après année, en partie évidemment, pérennité et développement.

Dans les grandes ou petites institutions, dans l'industrie, le monde de l'entreprise, le secteur public et les asbl, les chartes sont apparues principalement dans les années 80-90. D'abord orientées vers la « qualité de fabrication », elles ont progressivement pris une orientation plus large (qualité du produit ou du service) visant à satisfaire le client, tranquilliser les partenaires économiques, sociaux, politiques, culturels, ... Et j'en passe ! Actuellement, ce type de document a pris une tournure stratégique, afin de (dé)-limiter ce que nous faisons ensemble aujourd'hui, et préciser ce que nous voulons réaliser ensemble demain.

Bref, pour faire simple, la charte, aussi appelée « mission statement » dans le monde du travail, est une feuille de route sur le très long terme, pour les CA successifs, nos anciens et nouveaux membres toujours plus nombreux, l'ensemble des comités existants (viti, vini, guide, voyage, ...), ainsi que nos partenaires (l'Ab-

baye, la Région Wallonne, l'AFSCA, le monde viti-vinicole dans ou au-delà de nos frontières, ...). Elle nous permet de rester tous alignés dans une même direction avec des objectifs communs. Elle nous fédère dans nos activités d'aujourd'hui et de demain.

L'idée d'avoir une charte dans notre asbl m'est venue naturellement, à une époque où beaucoup de projets et de nouvelles idées se mettent en place au vignoble. Le nouveau chai, le développement du partenariat avec l'Abbaye, les équipes Viti et Vini toujours plus motivées et spécialisées, l'offre (et la demande) des visites du vignoble, la volonté non pas juste de vinifier mais bien d'avoir un vin de qualité constante et gustativement au top, des échanges intensifiés avec d'autres associations et pouvoirs locaux, des membres toujours plus nombreux et qu'il faut intégrer aux différentes commissions, .... En résumé, certains membres du CA de l'époque avaient déjà initié beaucoup de projets et sentaient le potentiel encore à exploiter à court terme et dans les 10 ou 20 ans à venir. Bien entendu, cette charte seule n'allait pas nous assurer le succès pour notre développement, mais allait y contribuer simplement du fait de l'avoir à disposition dans les moments de doute ou lorsque certains choix sont à effectuer...

Il est vrai que cette charte a suscité beaucoup de discussions lors de sa présentation à nos membres. Elle a dû être amendée et affinée à maintes reprises. Et c'est normal ! A la base, une charte est avant tout un outil de management et de communication stratégique, ce qui peut être perçu comme étant incompatible avec l'esprit de franche camaraderie



recherché dans une association telle que la nôtre. Aujourd'hui avec un peu de recul, la charte a le mérite de formaliser une vision partagée par tous. Elle doit simplement être perçue comme un pense-bête, s'il est parfois nécessaire de remettre les pendules à l'heure lorsque les choix importants ne se font pas naturellement à l'unisson, source potentielle alors de conflits et de crises dans l'association. Et ceci irait donc à l'encontre de la convivialité et du plaisir partagé de créer ensemble chaque année un très beau produit dont nous assurons de A à Z la production.

Pour ceux qui ne l'ont donc pas encore lue, ou qui voudraient la redécouvrir, allez donc sur <http://www.villers-la-vigne.be/charte/charte.php> pour en capter le sens (l'essence) et vous l'approprier ! Vous verrez, vous vous retrouverez dans le texte, que cela soit par votre participation active ou occasionnelle au vignoble, au chai ou dans toute autre commission. Vous comprendrez que tout se tient, que chaque membre a un rôle à jouer et que le contenu (mission, vision, stratégie) reste plus que jamais d'actualité. En définitive, hormis quelques petites adaptations que le CA pourrait nous proposer pour l'actualiser, le document n'a pas pris une ride, et il continuera, quand cela est nécessaire, à nous guider pour de longues et longues années, toujours en mettant l'accent sur la joie entre les membres, la créativité participative et l'implication de tous.